

ABONNEMENT.

SAUMUR. 30 fr.
Trois mois 16
Poste : 8
Trois mois 35 fr.
Trois mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 JUIN 1886

UNE ROYALE PAROLE

Depuis trois jours, la noble protestation
de Monsieur le Comte de Paris contre l'ini-
quité républicaine a pénétré jusqu'au plus
intime hameau de France.

Ce n'est pas sans une émotion profonde
que le pays a lu cet adieu vibrant de pa-
triotisme et d'espérance.

A Paris on s'arrachait, vendredi, les
journaux monarchistes qui contenaient la
protestation. Elle a produit, dans son acca-
blante modération, un effet considérable
sur l'opinion publique.

Irreprochable dans le fond et dans la
forme, le langage de l'auguste Proscrit est
d'une haute portée.

C'est un programme de gouvernement :
le pays le considérera comme tel ; il le mé-
ditera ; il y puisera, dans les jours de tris-
tesse, de découragement, d'épreuves, de
difficultés, une confiance virile.

Monsieur le Comte de Paris a relevé le
drapeau jeté par les républicains radicaux et
les jacobins : frappé comme chef de la glo-
rieuse Maison de France, il a répondu avec
dignité et l'énergie qui conviennent à son
grand caractère.

« Il y a là un homme, il y a là une vo-
lonté », avoue l'un des chefs de l'impéria-
lisme, et c'est ce dont la France a surtout
besoin en cette heure solennelle de danger
national.

La France conservatrice, la France chré-
tienne, la France vraiment libérale a trouvé
son chef. Elle peut avoir confiance en Lui.
Elle a une confiance en Elle. Les Jacobins le
proclament à l'heure décisive. L'attitude de
Monsieur le Comte de Paris est « la plus
digne conséquence — ce n'est pas nous
qui le disons — de la loi de proscription. »

EDMOND ROBERT.

LA PLUS GROSSE FAUTE

L'expulsion des Princes est la plus grosse
maladresse que la coterie républicaine en
désarroi pouvait commettre devant l'opinion.

Dès à présent, la question de savoir quel
gouvernement succédera à la République
est posée.

En expulsant les Princes, nos jacobins
les ont par là même forcés à se déclarer pré-
tendants.

La situation, d'obscurité qu'elle était, est
devenue d'une éblouissante clarté.

Plus d'hésitations, plus de ménagements,
plus de réserves....

Le gant est jeté par les républicains accu-
lés à la bataille suprême.

Et cette bataille, toute la France le pres-
sent, sera pour eux la défaite irrémédiable.

On peut écrire, au-dessous de la loi de
proscription :

Fin de la République.

UN PARALLÈLE

Les Princes sont partis, et le temps n'est
pas aux longs discours. Une remarque cepen-
dant.

La famille royale, nombreuse et brillante,
a donné le spectacle d'une admirable union ;
tous ses membres, groupés autour de Mon-
sieur le Comte de Paris, lui ont exprimé une
affection respectueuse et un dévouement
sans limites.

Cette union est une force.

La famille Bonaparte, elle aussi, est frap-
pée d'un injuste ostracisme, mais quelle
différence dans sa situation intérieure ! Pe-
tite par le nombre, elle est encore diminuée,
affaiblie par les divisions intestines. La
princesse Clotilde et sa fille vivent en Italie,
loin de l'époux et du père ; le prince Louis
voyage au loin ; mais, si loin qu'il soit, il est
encore plus rapproché de son père que le
prince Victor qui demeure à Paris.

Ainsi, l'autre jour, la famille Bonaparte

semblait réduite à deux membres, ennemis
l'un de l'autre.

Cette hostilité s'est accusée jusqu'au der-
nier moment et le malheur commun qui au-
rait dû rapprocher le fils du père n'a fait
que les séparer davantage.

En adressant ses adieux à ses amis, le
prince Victor a prononcé une sorte de dis-
cours-programme où il est question de tout,
excepté de son père. Cette omission est cer-
tainement ce qu'il y a de plus remarquable
dans son manifeste.

Ces jours derniers, le journal du prince
Napoléon publiait une conversation où le
père traçait du fils un portrait peu flatteur.

« La question religieuse ! » disait ce prince
dont l'impiété est connue, mais Victor est
moins croyant que moi !... Non, ce sont d'au-
tres raisons, il n'y pas eu seulement « des
amis », mais aussi peut-être « une amie ».

Nous ne relèverions pas cette indiscretion
paternelle si les partisans du prince Victor
ne l'avaient fait eux-mêmes. Le rédacteur
en chef du Petit Caporal se permet cet
étrange commentaire :

« Je ne sais pas si le prince a une « amie ».
S. A. ne m'honore pas de ses confidences
sur ce chapitre ; mais ce que je sais bien,
c'est que nous, ses défenseurs, nous ne lui par-
donnerions guère de n'en pas avoir encore à son
âge. »

A son âge, le rédacteur du Petit Caporal
devrait avoir au moins le sens moral s'il n'a
pas le sens chrétien.

NOUVELLES PROSCRIPTIONS

On lit dans la Lanterne :

« Un dernier mot : la déclaration de
guerre que l'orléanisme vient de lancer
contre la République ne peut être laissée
sans réponse, et cette réponse est celle-ci :
EXPULSION IMMÉDIATE DE TOUS LES MEMBRES,
SANS EXCEPTION, DE LA FAMILLE D'ORLÉANS. »

On se tromperait, si l'on croyait ne de-
voir tenir aucun compte de cette réclamation
de la Lanterne.

C'est ce journal, il ne faut pas l'oublier,
qui a demandé le premier les proscriptions
qui viennent d'avoir lieu. Il ajoutait que la
question était posée devant le Conseil des
ministres et qu'elle serait résolue dans le
sens qu'il indiquait.

Nous avons reproduit ces affirmations et
beaucoup nous ont reproché de donner trop
de confiance à une feuille sans autorité, di-
sait-on. Les organes ministériels eux-
mêmes, se refusant à y croire.

On a vu par l'événement qui avait rai-
son.

Ce qui s'est passé pour le premier acte se
prépare à nouveau pour le second.

La Lanterne a plus d'autorité qu'on ne le
croit généralement et l'on aurait tort, nous
le répétons, de penser que les juifs qui la
dirigent n'exercent aucune influence sur le
gouvernement. D'ailleurs, il ne faut pas ou-
blier que les proscriptions sont dans la lo-
gique de la situation républicaine.

La République est condamnée à pros-
crire sans cesse, jusqu'à ce que le pays
se lève et l'expulse elle-même pour toujours.

La Lanterne ne restera pas isolée dans
cette nouvelle campagne ; le Voltaire lui
emboîte le pas, et publie la lettre suivante
que lui adresserait un de ses lecteurs assidus :

« Vous semble-t-il rationnel, se fait-il
écrire, qu'après le manifeste si catégorique
du comte de Paris le gouvernement ne fasse
pas usage de l'article 2 de la nouvelle loi,
qui lui donne la liberté d'expulser les autres
membres de la famille d'Orléans ?

« Du moment où le comte de Paris dit
que son devoir est de travailler SANS RELACHE à
renverser la République, quelle peut être la
situation en France du duc d'Aumale, par
exemple ?

« Allons ! il faudrait pourtant être logique
et en finir une bonne fois ! »

Le correspondant vrai ou supposé du Vol-
taire a raison d'invoquer la logique.

Un principe une fois admis, produit tou-
jours ses conséquences.

La proscription appelle la proscription.

au masque, il le conserve encore sur le visage.

— Remettez-moi ces papiers que vous avez pris
en passant chez vous tout à l'heure, dit-il à son
compagnon. Il faut avant tout que je les vérifie.

Puis, quand il les eut en main, dès que le valet
eut disparu :

— Vous êtes hors de péril, et chez moi, seul
avec moi... Ne craignez pas de vous mettre à l'aise.

Alphonse ne se le fit pas répéter deux fois. Il
retira le chapeau mou qui lui descendait jusqu'aux
sourcils, le cache-nez qui lui montait jusqu'aux
narines, la blouse passée par-dessus sa redingote,
et, s'approchant d'un miroir où se reflétait la
flamme de deux becs de gaz, il s'y contempla, s'y
rajusta complaisamment.

C'était un petit jeune homme maigre, aux che-
veux déjà rares et d'un blond roux, au visage
glabre et fané, acéré comme la lame d'un couteau.
L'inquiétude et l'effronterie se lisaient à la fois
dans ses yeux d'un gris verdâtre. Un sourire
cauteleux, cynique ou cruel, effleurait tour à tour
sa lèvre mince et gouailleuse. C'était un petit crevé
de bas étage, un loveuse de treltoir, très-préten-
tieux, intelligent pour le mal, filant doux quand
il se sentait le plus faible, insolent, arrogant dès
qu'il se croyait le plus fort ; capable de tout,
même de se rendre aimable. Il n'avait rien de
répulsif : il n'était pas laid et le savait du reste.
Rien qu'à la façon dont il s'admirait devant la

glace en arrangeant ses accroche-cœurs, on devin-
ait sans peine qu'il s'estimait très-élégant, très-
joli.

Mais ce qu'il y regardait surtout, c'était l'entou-
rage, ce logis pompadour qui s'y reproduisait avec
ses meubles dorés, ses peintures galantes, le ciel
et les amours du plafond, le tapis moelleux qu'on
avait sous les pieds, beaucoup de bibelots, des
sièges confortables, et sur l'un d'eux, près de la
lampe, son nouveau patron, l'homme masqué,
achevant la lecture des papiers qui, peut-être,
allaient décider de son sort.

— Bien ! c'est bien ! murmura d'Avila d'un air
satisfait. L'acte de naissance... un extrait des
registres de l'hospice... 31 mars, minuit... l'heure
exacte. Voilà qui complète et précise les renseigne-
ments du portefeuille... Comment me démentir ?
Tout un faisceau de preuves.

Il les serra dans un tiroir dont il prit la clef.
Puis, se levant, il alla vers Alphonse qui le regar-
dait venir, toujours dans la glace.

Don Ramon, s'étant arrêté, lui dit tout à coup :

— Tournez-vous donc vers moi, que je vous
dévisage un peu.

Et quand l'autre se fut empressé d'obéir :

— Oui... par un heureux hasard, c'est un type
qui se rapproche du nôtre : la joue creuse et les
traits accentués, les cheveux et les sourcils pas
assez noirs : mais j'arrangerai cela... Nous avons

presque la même taille... Essayez donc ce per-
dessus gris-perle que voici là-bas, derrière vous,
sur le divan... Coiffez-vous de mon chapeau qui se
trouve auprès... Bien ! Marchez, marchez un peu,
que j'apprécie la tournure.

L'autre, assez intrigué, mais flairant quelque
aubeine, s'était prêté de bonne grâce à ce travestis-
sement. Il se donnait des airs de gentleman ; il
en arriva jusqu'à dire :

— Hein ! comme ça me gante ! On a de la dis-
tinction, n'est-ce pas ?

— Pas mal ! lui fut-il répondu, vous serez le
personnage du rôle...

— Un rôle ! mais vous savez donc que j'ai joué
la comédie aux Batignolles ?... Seriez-vous un
directeur en quête de son jeune premier ? S'agirait-
il d'un engagement ?

— D'un superbe engagement. Je vous l'offre, et
cette fois à visage découvert.

L'inconnu venait de retirer son masque. Al-
phonse salua. Puis, s'enhardissant de plus en
plus :

— Mais c'est positif, dit-il, que nous nous res-
semblons... un air de famille !

— Vous ne croyez pas si bien dire ! répliqua
don Ramon. Ma famille peut devenir la vôtre, et
sa fortune vous permettra de vivre dans un tout
autre milieu, pareil à celui-ci ; qu'en dites-vous ?

— Très-chic, le décor !... On se croirait chez

Feuilleton de l'Écho Saumurois.
LES ENFANTS TROUVÉS
DE PARIS
Par Ch. DESLYS
DEUXIÈME PARTIE
Le Club des Abandonnés
X
CONTRE-MINE
Il nous faut rétrograder jusqu'à la nuit précé-
dente. Deux heures du matin viennent de sonner,
les sonnettes dans le vestibule du petit hôtel habité
par don Ramon d'Avila.
Le valet qui rentre, accompagné d'un jeune
homme inconnu. C'est Alphonse, surnommé le
Loup-bleu.
Alphonse, portant une lampe, les conduit au
premier étage ; ce n'est à proprement dire qu'un
caveau, que surélève le sous-sol.
— Allume ! commande le maître, allume à
ce valet ! L'encas dans cinq minutes... et qu'on ne
vous dérange plus... Je sonnerai.
Alphonse, qui se croit un homme d'ordre, s'est débar-
rasé de son manteau couleur de muraille. Quant

Après le roi, la famille royale ; puis leurs amis, leurs partisans, etc.

C'est ainsi qu'en 1793 on en est arrivé à guillotiner des domestiques, des ouvriers, des gens infimes dont le crime était de ne pas se sentir de tendresse pour la République.

La République est en bon chemin. C'est la course à l'abîme.

Chronique générale.

Madame la Comtesse de Paris est rentrée au château d'Eu. Elle est arrivée au château à six heures et demie par une voiture qui l'avait prise dans la nuit à la gare d'Abbeville où elle avait quitté le train de Calais.

Le duc de Chartres, revenu avec elle jusqu'à Abbeville, est rentré directement à Paris. Il a laissé en Angleterre son fils, le prince Henri, qui va pendant quelques jours tenir compagnie à son cousin, le duc d'Orléans. Madame la Comtesse de Paris ne quittera pas sa fille malade, la petite princesse Louise, avant son complet rétablissement. On sait que la fièvre scarlatine, s'il ne survient pas de complications fâcheuses, aite durant trois semaines. Or, malgré la légère amélioration qui s'est produite chez la princesse Louise, son état n'en est pas moins inquiétant. Nous pouvons le dire aujourd'hui sans être accusé de chercher à attendre les proscriptionnaires en faveur de leurs victimes. Mais nos amis comprendront par quelle dure épreuve a dû passer notre Prince, en disant adieu à son enfant avec la crainte de ne plus la revoir.

Le Times publie une longue correspondance sur l'expulsion des Princes.

Il fait remarquer que M. de Freycinet s'est chargé de présenter Monsieur le Comte de Paris comme le seul candidat sérieux de nature à effrayer la République.

Le peuple commence à s'apercevoir que le salut de la France est dans le retour aux idées conservatrices.

En Grèce, les événements et les insuccès de M. de Moüy ont démontré l'isolement absolu de la France au milieu des puissances européennes.

La présentation, par M. de Freycinet, de Monsieur le Comte de Paris semblerait indiquer que la succession de la République pourrait bien s'ouvrir avant peu; son tempérament est moins robuste qu'on avait pu le supposer, et les ministères qui se succèdent à des intervalles si rapprochés, produisent l'effet de ce docteur qu'on appelle en consultation lorsque l'état du malade est désespéré.

On télégraphie de Bruxelles, 25 juin, au Temps :

« L'Indépendance belge croit savoir que les renseignements que je vous ai donnés sur l'intention de M. le Comte de Paris de rendre visite à la cour de Bruxelles sont inexacts. Je suis en mesure de maintenir absolument ces renseignements et de les

Bréban, dans le plus beau salon. Je n'y ai figuré qu'une fois, je demandais bis.

— Soyez servi !... s'écria le maître en agitant le cordon d'une sonnette.

Tout aussitôt, comme par enchantement, une table toute dressée surgit du sous-sol, étalant aux yeux éblouis de l'invité le luxe de son orfèvrerie, de ses cristaux, de ses mets et de ses lumières.

— Mais c'est machiné comme une féerie ! dit Alphonse. Quel truc !... et pas un Balthazar de carton... Quel fumet !...

— Avez-vous faim ?

— Parbleu ! toujours !... Un loupveteau !

— A table ! conclut l'amphitryon, vous me raconterez à dessert votre histoire.

Il n'eut pas la patience d'attendre jusque-là. Dès le premier service, l'interrogatoire commença :

— Combien de temps vous a-t-on laissé à l'hospice ?

— Cinq ou six mois... Peut-être davantage... Je ne sais plus au juste... Ça doit être dans les acles...

— Effectivement... Nous en prendrons note... Une femme du nom de Bourette vous a réclamé ?

— Yes... Ulalie Bourette...

— Elle se disait votre mère ?

— Des fois, oui... D'autres, non... Elle prétendait alors que mes parents étaient de la haute, très-riches, et que nous partagerions un jour le

compléter par la nouvelle que M. le Comte de Paris sera l'hôte du roi des Belges au courant du mois prochain. La proche parenté avec le roi Léopold est le seul obstacle pour le choix de la résidence définitive du Comte en Belgique, car on craint que son séjour ne suscite des désagréments au gouvernement royal. »

NOUVELLES DÉMISSIONS

La loi d'expulsion aurait amené trois démissions au conseil d'Etat et trois démissions dans le corps diplomatique.

Outre la retraite de M. Foucher de Careil, ambassadeur de France à Vienne, on annonce la démission de M. René Lavallée, consul général, attaché au ministère des affaires étrangères, et de M. le comte de Pourtalès, secrétaire d'ambassade à Londres.

Au conseil d'Etat, l'exemple de M. Gomet, maître des requêtes, serait suivi par M. Hély d'Oissel, conseiller d'Etat, et M. Salvette, maître des requêtes.

LES IMPATIENS. — L'extrême gauche vient de décider de s'entendre avec les deux autres groupes de gauche pour provoquer une nouvelle démarche collective auprès du président du conseil.

Le but de cette démarche serait de demander que le gouvernement commence l'épuration des fonctionnaires dans le haut personnel avant les élections des conseils généraux.

M. Brousse, le médecin militaire dont il a été question à propos de l'affaire Chanson-Amagat, a saisi le bureau de la Chambre d'une demande en autorisation de poursuites contre M. Amagat, député du Cantal.

Cette demande a été distribuée aux députés, et il est probable que la Chambre fixera la nomination de la commission chargée de l'examiner.

Conformément à la jurisprudence constante en pareille matière, l'autorisation sera refusée par la Chambre; mais M. Brousse pourra poursuivre M. Amagat pendant les vacances parlementaires.

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Le projet de loi suivant a été distribué aux députés :

« La peine de mort est abolie.

» Dans tous les cas où cette peine était prononcée, le condamné sera soumis pendant cinq années au régime cellulaire dans une prison spéciale.

» A l'expiration de ce temps, il passera dans un autre quartier, où il subira la peine de travail forcé.

» Sur l'avis d'une Commission, de laquelle feront partie le médecin et le directeur de la prison, la durée de l'emprisonnement cellulaire sera réduite à trois ans, si l'état physique et intellectuel du condamné l'exige. »

magot... toutes sortes de prospérités... des châteaux en Espagne...

— Elle vous a parlé de l'Espagne ?

— Oh ! vaguement... Elle divaguait plus souvent qu'à son tour et levait le coude *ibidem*, Ulalie.

— Je le sais, dit Ramon. Elle était ivre quand elle s'est laissée tomber dans le précipice qui devait être son tombeau.

— Bah ! fit Alphonse, et moi qui allais boire à sa santé. Faut plus, si elle est défunte.

— Oui.

— Alors, à sa mémoire !

Telle fut l'oraison funèbre du fils adoptif.

— Mais qu'est-ce que vous m'avez donc versé-là ? reprit-il après avoir vidé son verre. Du *champ frap* !... Déjà... Mazette !

Puis se mettant à rire :

— Eh bien ; mais qu'est-ce que va devenir son plan ?

— Quel plan ?

— Le plan de maman Bourette ! Un plan mystérieux, superlatif, et qu'elle avait déposé chez son notaire, comme Trochu... Il aura donc le même sort...

Don Ramon avait manifesté quelques signes d'inquiétude. Il eut un geste signifiant : « Nous verrons plus tard ! » Puis, après avoir raconté, à sa façon, le trépas de la sage-femme, il poursuivit :

— C'est grâce aux renseignements trouvés sur le

LES VICTIMES DE FÉVRIER 1848

La Chambre a également procédé à la nomination de la commission pour l'examen de la proposition de loi de MM. Paul Bert, Cantagrel, Tony Revillon, ayant pour but d'assurer, à titre de récompense nationale, des pensions viagères aux survivants des blessés de février 1848 et à leurs descendants, veuves et orphelins.

Ont été nommés : MM. Nadaud, Rivel, Saint-Ferreol, Turrel, Colfavru, Rançon, Noël Parfait, Cantagrel, Pressat, Alype, Raspail.

Enfin, la Chambre va donc pouvoir maintenant s'occuper de choses sérieuses !

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 juin
Les cours de nos rentes s'affermissent. On est à 83 17 sur le 3 0/0 perpétuel et à 110.50 sur le 4 1/2 0/0.

L'action du Crédit Foncier se traite à 1385. Il y a constamment des demandes nouvelles sur les obligations foncières et communales des emprunts 1879, 1880 et 1885. Ces titres sont encore loin d'avoir atteint le niveau où ils doivent s'établir.

Les négociations sur la Société Générale se font à 456. Le placement ressort donc à 6 0/0.

La Banque d'Escompte vient de progresser à nouveau, on est à 483 en attendant le pair.

Il y a une certaine reprise sur l'action de Panama à 443. Les acheteurs sont persuadés que l'examen auquel va se livrer la commission parlementaire sera favorable à la demande de la compagnie.

On fait emploi des fonds disponibles en polices spéciales A B de l'Assurance Financière.

Les cours de nos actions de Chemins de fer sont à peu près immobiles ; grande fermeté des obligations.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Plus heureuses que Saumur, les communes voisines ont pu célébrer hier, avec toute la pompe chère au cœur des religieuses populations de notre région, la solennité de la Fête-Dieu. Partout les processions ont été suivies d'une foule pieusement recueillie, entre une double rangée de fidèles non moins respectueux dans leur attitude.

La multiplicité des décors sur le parcours du cortège et leur bon goût dénotaient que l'élan avait été général et que c'était véritablement l'expression des sentiments de la grande majorité des habitants.

A Bagneux, les élèves de l'institution Saint-Louis s'étaient réunis aux fidèles de la paroisse, et la musique, sous l'habile direction de M. Halbert, a exécuté pendant le défilé ses plus beaux morceaux d'harmonie.

A Saint-Lambert-des-Leyées, c'était la musique de l'École des Frères de Saumur qui rehaussait par sa présence la procession de cette paroisse.

Partout l'entrain était admirable, et nombre de fidèles de Saumur ont déserté la ville pour prendre part à ces pieuses manifestations.

A Saumur, M. le curé de la Visitation, dans le but de répondre à un vœu général,

cadavre que j'ai pu remettre la main sur l'héritier soustrait par elle... Son plan, nous l'exécuterons tous les deux.

— Au même prix?... dit Alphonse, qui déjà devinait son complice. Hein ! n'est-ce pas, le partage ?...

— Naturellement...

— Permettez !... permettez !... Si je suis le rejeton légitime...

D'Avila l'interrompt :

— Nous sommes en mesure de le prouver aux autres, déclara-t-il, mais pour nous-mêmes la chose reste tout au moins douteuse, et je garde en mains de quoi replonger dans la fange celui qu'il m'aura plu d'en sortir.

Cette menace venait d'être formulée si nettement, avec une telle résolution, une telle autorité, que la créature s'inclina devant le créateur et lui répondit :

— Soit ! part à deux !... L'essentiel est qu'on me gobe... Expliquez-moi...

— Tout à l'heure. Vous d'abord... Comment cette femme vous a-t-elle élevé ?

— Bien et mal... Plutôt mal que bien... En nourrice jusqu'à cinq ans... De cinq à dix dans sa fabrique d'anges. Une ogresse ! J'allais à l'école, mais souvent buissonnière, le long de tous les ruisseaux de Paris et de la banlieue... Le pâle voyou, vous savez, c'était là mon type ! Ulalie

avait élevé un reposoir à l'extrémité de la nef de l'église, dans l'ancien jardin de la bytère; mais l'espace était trop exigé pour que le parcours n'ait pas assez de développement pour permettre à tous les chrétiens de prendre part au cortège. Une foule immense se pressait sous les ombrages et à recevoir seulement, dans les sentiments de la foi la plus vive, la bénédiction du Sacrement.

On pensait, dans les rangs de cette multitude, que si M. Vinsonneau, non engagé dit-on, comme son prédécesseur dans la franc-maçonnerie, avait été témoin de la joie qui rayonnait en ce moment sur les visages, il eût été susceptible de reprocher son indépendance et de rappeler les rues de Saumur le Dieu des chrétiens qui a été expulsé par M. Combier. Ce véritablement un acte de bonne justice dans l'avenir — il faut tout prévoir — Vinsonneau serait heureux d'en tirer gloire et profit.

TERRIBLE ACCIDENT.

La fin de la semaine a été marquée par un bien triste accident à l'École de cavalerie.

Vendredi, sur l'hippodrome de Saumur, M. Paysé, lieutenant au 38^e d'artillerie, parcourait le grand steeple. A l'un des talons, un cheval a fait une chute terrible; le cavalier a été violemment précipité sur la tête. L'animal est venu s'abattre sur son corps. M. Paysé est resté inanimé sur le sol. Il avait une fracture au crâne.

Ramené à l'hôpital militaire, il n'a repris connaissance et a expiré samedi matin.

La victime de ce malheureux accident était un officier distingué et plein d'un excellent camarade et fort aimé de tous.

Ses obsèques ont eu lieu aujourd'hui à 11 heures.

M. le général Danloux, l'état-major de l'École et tout le corps d'officiers y assistaient.

Les honneurs militaires étaient rendus par un peloton du 33^e d'artillerie, commandé par un lieutenant.

Le char funèbre disparaissait entièrement sous les couronnes de fleurs naturelles d'une très grande dimension.

A midi, le cortège s'est dirigé vers la ville de l'Etat.

Le corps de l'infortuné jeune homme a été transporté dans le département du Gers, où aura lieu la sépulture.

Les habitants doivent se tenir en garde contre certains exploiters de la charité publique qui se présentent à domicile solliciter des secours.

Plusieurs individus ont ainsi parcouru la semaine dernière. Ils se présentent parfois assez tard après le soleil couché dans la journée ils ne s'adressaient qu'aux maisons où il n'y a que des femmes seules, et toujours ils demandaient à parler en particulier.

Ces menées ont fini par attirer l'attention de la police qui s'est mise à la recherche. M. le commissaire de police

ne s'en souciait guère. Un en-cas, comme disiez en entrant ici... J'ai toujours eu l'habitude de faire chanter quelqu'un dont j'étais la serpe l'épouvantail.

Don Ramon n'avait pu se défendre de la vue de l'animal que pique un coup de langue. Alphonse se permit un sourire et continua :

— Maman Bourette aimait la roulette... Ça rime... V'là que je fais des vers... Une fièvre, quoi !... Elle avait cru remarquer que je ne veinard... Elle m'emmenait à Saumur, à la messe, elle m'emmenait à la messe, elle m'emmenait à la messe... Si le numéro sortait, elle m'emmenait à la messe... En cas de débâcle, battant le platre... Crédié !... m'en a-t-elle ficelé des calottes, Ulalie !... Mais elle avait de si beaux yeux quand elle s'était refaite, ou bien quand elle s'était refaite... D'abord elle m'emmenait à la messe, il hrisa d'autor !... Je crois le revoir brun, très-chic, Espagnol, et qui vous remerciait monsieur...

D'Avila se montra bon prince :

— Eh bien ! oui, c'est moi !... Que ne puis-je tout de suite que vous m'avez reconnu !

— Ce ne sera plus long... Ulalie, vous n'avez plus à son fétiche, le colloque dans le jardin de Belleville où le polisson n'appartient à rien de chose... Lire, écrire et compter... Je n'ai

pas tardé à les découvrir et à les assurer contre un trop pressant besoin. Chacun peut recevoir de ces visites intéressées, mais il est bon de se tenir en garde contre les demandes d'entretien particulier par des gens que l'on ne connaît pas.

Nous lisons dans le Progrès militaire :

Les lieutenants en second de l'artillerie et du génie prennent rang, dans ce grade, d'après le numéro qu'ils ont obtenu au classement de sortie de l'École d'application. On s'est demandé si ce mode ne devrait pas être appliqué aux sous-lieutenants de l'École de Saumur. Le cas n'est pas le même, évidemment, puisque ces derniers ont le même grade de sous-lieutenant qu'ils possédaient déjà en y entrant. Cependant, il nous paraît légitime d'assimiler, sous ce rapport, Saumur à Fontainebleau, de ne considérer le 2^e classement de Saint-Cyr que comme un classement provisoire et de décider que le rang des sous-lieutenants de cavalerie sortis de l'École d'application ne sera autre que celui obtenu à la fin du stage accompli à cette École. Ce serait, à notre avis, la vraie consécration des cours dont ceux de Saint-Cyr ne sont qu'une partie, l'officier de cavalerie n'étant véritablement instruit qu'après sa sortie de l'École d'application, et la légitime récompense due aux bons élèves de Saumur.

INSTITUTION DES SŒURS DE SAINT-ANDRÉ

Nous sommes heureux d'apprendre que les six élèves présentées par les Sœurs de Saint-André pour le certificat d'étude primaire ont été reçues à l'examen, jeudi dernier. Nos compliments aux lauréats dont voici les noms : Camille Letreille, Aimée Ménage, Estelle Toulanc, Marie Rupeau, Blanche Herculin, Antoinette Oster.

Trois élèves des Sœurs de Sainte-Anne, pensionnat de Saint-Nicolas, ont également reçu le certificat d'étude primaire.

ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Dans la liste des jurés pour la session qui s'ouvrira à Angers le lundi 2 août, nous remarquons les noms suivants :

M. M.

Frédéric Rayneau, propriétaire à Saint-Paul-du-Bois.
Pierre-Antoine-Marie-Armand Petit, négociant à Vernouil.
Victor Chelet, propriétaire à Coron.
Victor Boret, négociant à Saumur.
Edmond Archambault, colonel en retraite à Blou.
Julien Brevet, notaire à Tigné.
Jean-René Pottier, propriétaire à Soulanges.
Auguste-Pierre Chesneau, maire de Margné.

— Permettez-vous que j'allume une cigarette ?
— Faites !
— En deux temps, deux mouvements !... La gymnastique, c'est mon fort... et surtout l'escrime. Le petit Gatechair.
— Bon ! Je retiens ce détail, il pourra nous servir... Enfin ?
— Enfin, au sortir du pensionnat, on me mit dans le commerce, chez un droguiste... Malheur ! Je n'y étudiai guère que le chapitre des poisons. Ça peut servir aussi... Un caprice, la papillonne, me poussa vers le théâtre... J'y débutai, sans succès... De la distinction ? Mais je zézaie, et pas d'organe ! « Tu ne seras jamais qu'un cabotin ! » me dit-je... Et, démissionnant, je vagabondai dans la société des beautés faciles et de leurs amis de la capitale... Cette fréquentation hasardeuse m'avait conduit jusqu'où vous savez... N, i, ni, c'est fini, la biographie !... A votre tour ?
— Soit ! Mais une dernière question, s'il vous plaît ?
— Laquelle ?
— Pas de condamnation ?
— Aucune ! Très-caneille, mais blanc comme neige ! Ça grille une seconde en vous écoutant. L'autre, assez satisfait au demeurant, prit la parole à son tour. Il raconta, sans trop s'éloigner de la vérité ni se compromettre personnellement,

École de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Vingt-deuxième séance du 27 juin 1886

1^o Carabine, à 12 mètres : prix, M. Boutin ; médaille, M. Guérin.
2^o Pistolet, à 12 mètres : prix, M. Pouchaud ; médaille, M. Perreau.

Vingt-troisième séance au Stand de l'École de cavalerie, le dimanche 4 juillet 1886, à 9 heures du matin.

3^e GRAND CONCOURS DE L'ANNÉE

Cible A. — Tir à volonté pour tous les sociétaires. — Fusil Gras, à 200 mètres. — 8 prix et 4 médailles.

Cible B. — Tir en cible fixe pour les sociétaires ayant assisté à trois séances préparatoires. — Fusil Gras, à 200 mètres. — 42 prix et 4 médailles.

Cible C. — Tir à volonté pour les militaires de la réserve et de l'armée territoriale, non sociétaires, mais porteurs de leur livret militaire. — Fusil Gras, à 200 mètres. — Médailles suivant le nombre des tireurs et les résultats obtenus.

Diplômes aux lauréats.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

THÉÂTRE DE SAUMUR

On nous informe que la représentation de « Un Parisien », annoncée depuis quelques jours déjà, n'aura lieu que vers le milieu du mois de juillet. Mais on annonce, comme étant très-prochaine, une représentation d'une troupe parisienne sous la direction de M. Baron, qui jouera le succès de l'année, *Le Fiacre 147*.

Dernière nouvelle : La troupe complète du théâtre des Galeries-Saint-Hubert de Bruxelles jouera sur notre scène, lundi prochain 5 juillet, la *Vie Parisienne*. Nous donnerons des détails.

INAUGURATION DE LA LIGNE DE PARIS A BORDEAUX

M. Baihaut, ministre des travaux publics, arrivera à Château-du-Loir dimanche prochain 4 juillet.

M. Goblet, ministre de l'instruction publique, inaugurerà, le même jour, les écoles laïques de cette ville.

À 11 heures, départ de la municipalité et des invités pour se rendre à la gare, précédés des musiques du 404^e de ligne et de la ville ; à 11 heures 30, arrivée du train ministériel. Le cortège suivra l'avenue de la gare ; arrêt à la cité Baihaut ; réception, à l'Hôtel-de-Ville, des ministres et des fonctionnaires invités à la fête.

À midi, banquet de 300 couverts sous la Halle ; à 2 heures 30, départ du train ministériel ; à 3 heures et demie, visite aux écoles laïques par M. le ministre de l'instruction publique.

À 8 heures, concert place de l'Hôtel-de-

ville, par les musiques du 404^e de ligne et de la ville.
À 9 heures, grand feu d'artifice, bals publics, illumination de la place de l'Hôtel-de-Ville et des établissements publics.

ANGERS.

M. Lacombe, adjoint au maire d'Angers, est nommé juge de paix du canton nord-ouest d'Angers.

M. Lacombe ou La Combe, adjoint au maire d'Angers, devient par le fait démissionnaire de cette dernière fonction. Il va falloir lui nommer un remplaçant et d'abord compléter le Conseil municipal, où existe une vacance par la démission de M. Comte, non remplacé.

— Le sieur Caharel, accusé d'être l'auteur du terrible accident de la gare Saint-Laud, à Angers, le 5 mai, a été condamné à 2 mois de prison.

— M. Laubry, directeur de la succursale de la Banque de France à Châlons, est nommé à Angers, en remplacement de M. Fabre, admis à la retraite.

— Si l'on en croit le *Gaulois*, il serait question de créer, à Angers, un Conservatoire de musique dont la direction serait confiée à M. Gustave Lelong.

M. Nantier, chef des gares de la Compagnie d'Orléans à Tours, vient d'être appelé aux fonctions d'inspecteur principal de l'exploitation de la Compagnie d'Orléans à Nantes.

NANTES

Depuis que les maires de Nantes refusent au Saint-Sacrement l'autorisation de traverser la ville, les catholiques ne manquent pas chaque année d'adresser au Conseil Municipal une pétition en faveur du rétablissement des processions. Pour cette année, le nombre des signataires s'élevait à environ 30,000, nombre respectable dont le maire de Nantes aurait dû tenir compte ; mais l'*Espérance du Peuple* nous annonce que M. Normand n'a pas voulu se trouver moins sectaire que ses prédécesseurs.

La question est venue l'autre soir au Conseil municipal. Malgré une éloquente réclamation de M. Guibourg, au nom de ses collègues de la droite, le maire n'a pas voulu autoriser la sortie des processions, de peur qu'en « excitant les passions populaires » cette manifestation religieuse ne compromît le succès des expositions qui ont actuellement lieu à Nantes.

Plusieurs membres du Conseil, parmi lesquels M. Catta, au nom de ses collègues de la droite et des 30,000 signataires de la pétition, ont protesté contre l'oppression dont les catholiques sont victimes.

En fait de processions, M. Normand n'admet que celle des gymnastes, où il voit « l'avenir et l'espérance ».

Triste signe des temps !

D'après la statistique officielle publiée par le gouvernement, il y a eu, en 1884, sept

suivant don Ramon d'Avila qui l'éclairait, nous voilà cousins...

Et tout bas, avec une grimace, il ajouta :

— Le serons-nous toujours ?

(A suivre.)

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUS LES MOIS

Abonnements : FRANCE. Un an, 2 fr.
Un numéro : 10 cent.

Le Numéro de juillet vient de paraître ; en voici le sommaire :

Calendrier et température du mois. Le drapeau français. Le porte-bonheur de la princesse Amélie. Les nouveaux cardinaux français. Les mouches. La patronne des Bretons. Respect à la croix du chemin. La dent d'or. Une visite scolaire ; problème important. La peine de mort. Le nègre et son ennemi. La salade. La couleur des fleurs. L'appétit vient en mangeant. L'Auvergnat et la souris.
ILLUSTRATIONS : 1 portrait : S. A. R. la princesse Amélie. 9 gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire au Rédacteur en chef, M. Gabriel AL-CYONI, 7, rue du Cherche-Midi, Paris.

mille cinq cent soixante-douze suicides ! Dans ce nombre figurent seize cents femmes et, chose plus pénible encore, une centaine d'enfants. Plus de trois cents jeunes gens, entre seize et vingt-un ans, ont trouvé qu'ils avaient assez de l'existence ; à peine au seuil, ils ont volontairement abrégé leur vie.

L'oubli des principes religieux et l'alcoolisme sont les causes générales de ces suicides. Neuf cents à peine sont dus à la misère.

Avis aux fabricants de vins :

Le tribunal correctionnel de Lyon vient de prononcer des condamnations sévères dans les affaires de vins falsifiés.

Le sieur Longueville, propriétaire à Donnas, commune de Thézan (Hérault), a été condamné à huit jours de prison et 40,000 fr. d'amende, pour avoir vendu des vins colorés aux sieurs Mouret, Thibaud et Soumier, de Narbonne, qui ont été acquittés, leur bonne foi ayant été reconnue.

Le sieur Lignon-Galabrun, marchand à Béziers, qui avait fourni à Longueville la matière colorante, a été condamné à trois mois de prison et à 4,000 fr. d'amende.

Enfin, Ruch, fabricant d'aniline à Paris, a été condamné à quinze jours de prison et 40,000 fr. d'amende, sans compter la saisie des vins falsifiés, l'affichage du jugement, les insertions dans les journaux de Lyon, de Paris et du Midi, la destruction des vins saisis, etc.

Publications de mariage.

Philippe-Alexandre Requin, garde-pêche, de Saint-Pierre-des-Corps, et Désirée Gallais, sans profession, de Saumur.

Victor-Auguste Rouault, garçon épicier, de Saumur, et Jeanne-Marie Keller, couturière, de Fontevault.

Mathurin Tessier, carrier, et Hortense Charrier, domestique, tous deux de Saumur.

Joseph Travers, cavalier de manège, et Angustine Gaschot, couturière, tous deux de Saumur.

Victor-Guillaume Davoleau, couvreur, et Alphonsine Delanoue, chapeletière, tous deux de Saumur.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX de 10 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual. le paq. 0.90 c. hors ville 0.80
Gobelins — 4.00 — 0.90
A trous — 4.40 — 4.00
F^o Fournès — 4.40 — 4.00
Nubienne — 4.45 — 4.00

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

La Lanterne d'Arlequin compte six années d'existence. Elle continue avec succès à combattre le bon combat, et chaque jour lui amène de nouveaux amis, de nouveaux lecteurs, qui approuvent son esprit et sa vaillance. Les conservateurs n'ignorent pas les services que peut rendre une publication illustrée, spirituelle et énergique, qui fait, sous une forme amusante et compréhensible pour tout le monde, la critique des abus si nombreux dont ils sont victimes tous les jours. Aussi nous les engageons à s'abonner et à répandre la courageuse Lanterne d'Arlequin, qui emploie avec une incroyable adresse cette arme terrible, le ridicule, et qui a, de nos jours, une incontestable puissance.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13 ; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 274 (27 juin 1886). — Discours de Paul Bert. Encore une statue. Expulsions. Boulanger. Gredins et crétiens. Père et fils. La loi d'expulsion au Sénat.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.
Chez FERRE, pharmacien, 103, r. Richelieu, PARIS, & P^h

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE FROUIN, MARIE.

Les créanciers de la faillite du sieur Frouin, Marie, marchand de bœufs à Cornu, commune de Martigné-Briand, dont les créances ont été vérifiées et affirmées ou admises par provision, sont invités à se réunir, le vendredi 2 juillet 1886, à 9 heures du matin, salle des faillites, au Tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'en-tendre le rapport du syndic, de délibérer sur la formation d'un concordat ou de passer un contrat d'union.

(485) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

Située rue d'Alsace, n° 13,

Comprenant au rez-de-chaussée salons, salle à manger, office; au premier cinq chambres à feu, cabinets de toilette; au second chambres de domestiques; greniers.

Buanderie, lingerie, cuisine, caves, jardin, écurie et remis-s.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

Etude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE A L'AMIABLE.

LA PROPRIÉTÉ

Du Breuil-Bellay

Située commune de Cizay,

Comprenant: bâtiments d'habitation, chapelle, bâtiments de fermier, vaste cour, grand jardin, parc avec beaux arbres, le tout clos de murs, contenant 9 hectares 4 ares.

On pourrait joindre, au gré de l'acquéreur, environ 5 hectares de terre et vigne joignant la propriété et formant avec elle un seul ensemble.

Cette propriété est à 200 mètres de la route de Saumur à Doué et à moitié distance de ces deux villes.

S'adresser à M. GALBRUN, propriétaire à Gennes, ou audit M^e TAUGOURDEAU, notaire. (452)

MAISON COLOMBEL

22 et 24, rue de la Tonnelle, Saumur

Grande liquidation DE PAPIERS PEINTS

Toiles cirées et Devant de Cheminées

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le mardi 6 juillet, à 2 heures,

En l'étude de M^e BRAC, notaire,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Haute-St-Pierre, 37, reconstruite depuis peu d'années,

Elevée sur caves d'un rez-de-chaussée et 2 étages; greniers; eaux de la Loire à tous les étages; porche donnant accès à de très grandes caves louées à sept locataires étrangers à la maison.

Revenu: 700 francs.

Mise à prix: 8,000 francs.

Cette maison appartient à M^{me} PIERON et autres.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A LOUER DE SUITE

MAISON DE MAITRE

A Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Avec écurie, remise, sellerie, caves et jardin.

S'adresser à M. JADEAU, chef de caves à Saint-Florent. (482)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

GRAND ÉTABLISSEMENT

Très-confortable,

Pour noces, banquets, bals,

Comprenant:

Grand CABÉ avec billard, vaste jardin, deux jeux de boules, tir, balançoires, trapèzes et jeux divers.

MAISON d'habitation avec remise et écuries, située route du Pont-Fouchard à Saint-Florent.

S'adresser à M. MENIER-GUÉRET, rue de Lorraine, 20, Saumur. (466)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

UNE MAISON

Avec Ecurie et Jardin,

Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.

S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

A VENDRE

CHEVAL de forte taille, âgé de 8 ans, et voiture de voyageur.

S'adresser à M. G. GIRARD, lingerie, rue Saint-Jean, Saumur. (473)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour le 1^{er} Mars 1887

UN PRÉ

DIT

LE PRÉ-SAUVAGE

Situé commune de Vivy, sur la route de Saumur à la Ronde,

Contenant 5 hectares 66 ares 50 centiares.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887

DEUX MAGASINS

Ensemble ou séparément

Situés rue Dacier, n° 23,

Occupés par M^ll. Offray et Percher.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (424)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges.

Brevet s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^d de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée. Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays du production des bois du Nord et de Canada. (904)

A la Chatelaine

Rue du Marché-Noir, 14, en face les Bains.

M^{me} veuve BODAIRE étant dans l'intention de céder, mais ayant un stock de marchandises trop considérable en laine, tapisseries et mercerie, se propose, pour en faciliter l'écoulement, de leur faire subir un rabais de 30 0/0; la laine de Hambourg toutes nuances à 15 et 18 francs le kilog.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René et rue Nationale, 18. (799)

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS:

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Offres et Demandes

ASSURANCES

ON DEMANDE des agents de bonnes Compagnies. — S'adresser au bureau du journal.

LECONS de français et de répétitions. — S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne femme de chambre sachant bien coudre et bien repasser. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Fumier de Cheval S'adresser au bureau du journal, 13, rue d'Alsace.

EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur. Exiger la signature J. V. Liebig. Partout où la viande fraîche est difficile à obtenir ou trop chère, le véritable Extrait de viande LIEBIG est précieux et d'une économie notable pour la préparation de tant de plats de viande que de légumes et de toutes sortes de mets. Cet Extrait se conserve indéfiniment. SE MÉFIER DES IMITATIONS. Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens.

91, Rue de Rivoli et 9, Boulevard de la Madeleine PARIS. Produit de 1^{re} Qualité. CHOCOLAT MASSON Avis Demander toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Gram. toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS Léon A. Fresco Chirurgien-Dentiste 68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR Extraction, Aurification - Prix modérés. Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

MAGASIN PITTORESQUE

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

A la même Librairie: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, PARIS

VOYAGEURS ANCIENS.

Prix du volume broché..... 10 fr.

Prix du volume cartonné.... 12 fr.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures. — Prix de chaque volume broché..... 7 fr. 50 L'ouvrage complet..... 15 fr. »

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan' Dargent; 1 vol. grand in-8. Prix, pour Paris, broché..... 15 fr. — cartonné, doré sur tranche. 18 fr.

LECTURES DE FAMILLE, dans la collection du Magasin pittoresque; 1 volume in-4. 2^e édition. Prix, broché.....

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Table of train schedules for Saumur, including departures to Angers, Tours, Thouars, Bourgueil, and Poitiers, with times and train types (Mixte, Omnibus, Direct).

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur;